

La Chronique

de la Ligue des droits humains asbl

n°204

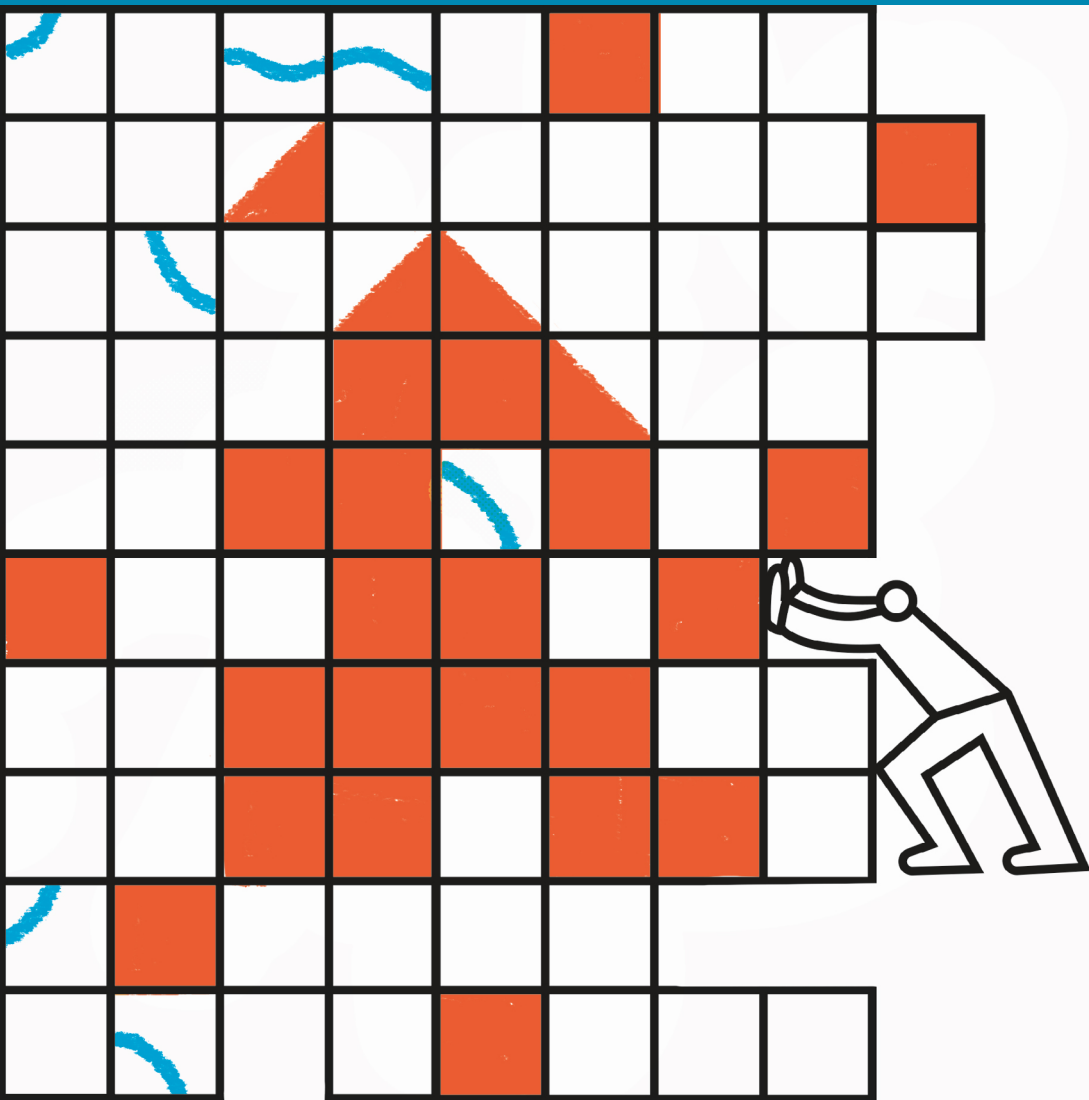
Bureau de dépôt : rue des Bogards 19, 1000 Bruxelles - Périodique trimestriel | Éditeur responsable : Edgar Szoc
53, boulevard Léopold II à 1080 Bruxelles | ldh@liguedh.be | www.liguedh.be | Tél. 02 209 62 80



LIGUE
DES DROITS
HUMAINS

septembre 2023

N° D'AGREMENT
P801323



Habiter

la ville

SOMMAIRE

**Crise du logement à Bruxelles :
entre le loyer qui écrase le budget du mois
et la moisissure qui court sur les murs** p.3

Aline Wavreille

Tout vient à point ... p.7

Margaux Hallot

**Fatima Ouassak, pour une écologie pirate et
«le droit de respirer dans les quartiers populaires»** p.11

Aline Wavreille

Coordination

Margaux Hallot

Comité de rédaction

Margaux Hallot, Emmanuelle Hardy, Jean-Jacques Jaspers, Manuel Lambert, Pierre-Arnaud Perrouy, Edgar Szoc, Aline Wavreille

Ont participé à ce numéro

Abdelouahid, Anne Bauwelinckx, Mathieu Biotteau, Camille, Colette, Filipa, Fatima Ouassak, Allan Wei

Relecture

Morgane Borensztein, Marie-Carmen De Zaldo, Karine Garcia, Emmanuelle Hardy, Manuel Lambert

Illustrations

Mathilde Collobert / <https://mathildecollobert.cargo.site/>

Graphisme

Margaux Hallot

La Ligue des Droits Humains est membre de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), ONG ayant statut consultatif auprès des Nations Unies de l'Unesco, du Conseil de l'Europe et d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples. La LDH est reconnue en Éducation permanente (FWB) et adhère au code éthique de l'AERF.

Aidez-nous à défendre vos droits fondamentaux !

La Ligue des droits humains est une association indépendante. Elle ne peut survivre sans l'apport financier des citoyen-ne-s qui souhaitent qu'elle continue son combat au quotidien pour la défense des droits fondamentaux en Belgique. Vous pouvez nous soutenir concrètement.



[liguedhbe](https://www.facebook.com/liguedhbe)



[liguedh_be](https://twitter.com/liguedh_be)



[LDH BELGIQUE](https://www.youtube.com/channel/UC...)



[ligue_des_droits_humains](https://www.instagram.com/ligue_des_droits_humains)

Nos soutiens :

Aline Wavreille, chargée de communication à la Ligue des droits humains

Crise du logement à Bruxelles : entre le loyer qui écrase le budget du mois et la moisissure qui court sur les murs

À Bruxelles, un ménage sur deux répond aux conditions de revenus pour s'inscrire sur la liste d'attente du logement social. Une liste déjà longue de plus de 50 000 personnes, un chiffre qui gonfle d'année en année et qui témoigne de l'épaisseur de la crise du logement en région bruxelloise. En attendant une solution qui n'arrivera peut-être jamais, les locataires aux revenus modestes composent ou plutôt bataillent face à des problèmes criants d'insalubrité, des loyers qui écrasent le budget du mois, des craintes d'expulsion. Le mal logement pèse lourdement sur le quotidien, comme en témoignent ces trois personnes accompagnées par l'Union des Locataires Marollienne.

« J'étais dans une impasse, j'ai envoyé des centaines de courriels, j'ai même rencontré la secrétaire d'État en charge du logement, des échevins de plusieurs communes, des parlementaires, j'ai cherché partout en région bruxelloise mais ça n'a abouti à rien », soupire Abdelouahid R., 60 ans. C'est avec le printemps que les ennuis de logement sont arrivés dans la famille de ce boulanger au chômage depuis peu. En mars dernier, son propriétaire décide de réaliser des travaux dans l'appartement qu'il loue depuis 15 ans, il lui envoie un préavis de 6 mois.

Inscrit sur la liste d'attente pour un logement social depuis 2014, Abdelouahid actionne dans un premier temps ce levier-là, sans grand espoir, étant donné qu'il n'a engrangé « que » 19 points en un peu moins de dix ans, alors qu'il en faut plus de 38, quand l'on a trois enfants à charge, des adolescents, comme lui.

DÉPOSER SA CANDIDATURE POUR UN LOGEMENT

« Au train où vont les choses, un logement social sera disponible pour moi quand je serai dans ma tombe », rigole jaune Abdelouahid. Pour atteindre le nombre de points sésame, il lui faudrait sans doute encore attendre dix années supplémentaires. « Mes enfants auront quitté la maison, qu'est-ce que je ferai alors avec un logement social à ce moment-là ? » Cette piste est donc très vite écartée et commence alors une longue recherche d'appartements sur le marché locatif privé, « mais pour trouver un appartement trois chambres, avec une famille nombreuse, de cinq personnes, c'est presque impossible. On est autour des 1300, 1400, 1500 euros. Comme je suis au chômage depuis peu, personne ne veut me louer d'appartement. Les propriétaires demandent des fiches de paie, ils sont très, trop exigeants ».

Abdelouahid a arrêté de compter les appartements visités ces derniers mois : « quand j'arrivais là, il y avait déjà cinq ou six personnes intéressées. Dès que le propriétaire demandait des fiches de paie, ça bloquait. On devait déposer sa candidature ». Abdelouahid a remué ciel et terre, frappé à toutes les portes, puis s'est finalement retrouvé devant la justice de paix pour être expulsé. « L'avocat qui devait me défendre a négocié, sans me consulter, un mois de préavis supplémentaire ». Trop court pour trouver de nouvelles pistes. « J'ai ensuite reçu un ordre d'expulsion. J'étais obligé de sortir de là, sinon je devais payer des frais d'huissier. Ils sont venus et ont

déposé des plaques pour emmener mes meubles. Mais je n'avais nulle part où aller. Nous sommes partis une semaine avant l'expulsion. Par chance, ça tombait pendant les vacances, j'ai amené les enfants en France chez ma belle-sœur, le temps de trouver une solution. Moi, je logeais chez un ami. Puis, via une connaissance, je suis enfin tombé sur ce logement ». Après 8 mois d'une recherche intense.

UNE JUSTICE SOURDE AUX DIFFICULTÉS DES LOCATAIRES

« Le témoignage d'Abdelouahid raconte les difficultés que rencontrent de nombreuses personnes avec enfants pour trouver un logement à Bruxelles, les discriminations aussi, les loyers trop élevés », énumère Mathieu Biotteau, travailleur social à l'Union des Locataires Marollienne (ULM), une association d'insertion par le logement située dans les Marolles, qui a accompagné Abdelouahid. « Ça raconte aussi l'incapacité de la justice¹ à entendre des personnes qui sont en galère de logements ou dans une situation de précarité importante. Un délai de grâce d'un mois, qu'est-ce que cela représente pour trouver un logement sur le marché locatif privé ? »

Le témoignage d'Abdelouahid témoigne aussi du mirage que représente le logement social. « Ce que nous disons aux personnes que l'on accompagne, c'est de s'inscrire sur la liste d'attente d'un logement social, mais d'avoir conscience qu'elles n'y auront pas accès avant 15 ans. Cette demande permet juste d'avoir accès à une « allocation loyer », intéressante mais restrictive puisque peu de personnes rentrent dans ces conditions », explique Mathieu Biotteau de l'ULM, « et puis, sans des mesures politiques fortes, on sait comment les prix du logement à Bruxelles vont évoluer... ».

L'appartement dans lequel Abdelouahid nous a reçus en ce matin pluvieux du mois d'août se situe à Anderlecht, séjour exigü mais lumineux, trois chambres. Un appartement au-dessus de son budget, mais « ce qui compte, c'est que j'ai enfin su reloger mes enfants. (...) Le loyer s'élève à 1200 euros. Avec les indemnités de chômage, je m'en sors mais il n'y aura pas de vacances pour nous cette année ». Et Abdelouahid d'ajouter, que « psychiquement, franchement, j'ai vécu un tel stress – je ne sais pas comment vous décrire ça – mes enfants aussi ont ressenti cette angoisse. Je suis soulagé maintenant ».

DAVANTAGE DE FEMMES SEULES AVEC ENFANTS

Familles monoparentales, jeunes travailleurs·euses, « tout le monde est confronté à la crise du logement », souligne Mathieu Biotteau, « mais avant tout, des personnes qui vivent avec un revenu d'intégration, une allocation de chômage ou des indemnités de mutualité, certain-es sont parfois perdu-es face à des problèmes administratifs, n'ont pas d'adresse de référence, des personnes souffrent de problèmes de santé mentale, des personnes sans-papiers, et puis davantage de femmes, seules, avec enfants, frappent à la porte de l'ULM ».

C'est le profil de Colette². Victime de violences conjugales, elle a quitté son compagnon et sa maison du jour au lendemain. « Un bon matin, j'ai pris l'enfant et je suis allée au Samusocial. Je ne connaissais rien à Bruxelles ». Elle a enchaîné les nuits dans un centre d'hébergement, puis a ensuite trouvé une chambre dans une colocation. Régularisée depuis, elle vient de poser ses bagages dans un appartement du centre-ville appartenant au CPAS de Bruxelles. Quelques chaises, une table, du linge qui sèche sous une fenêtre, c'est sommaire pour le moment, Colette n'a emménagé qu'il y a quelques jours.

¹ RBDH, justice de paix : bailleurs welcome, locataires welcome ?, quand la justice peine à sanctionner l'insalubrité, octobre 2020.

² Nom d'emprunt

« Maintenant, je dors bien, je me sens bien. Mon fils joue, il y a de l'espace pour lui. (...) Le problème, ce sont les finances. Je paie 915 euros, sans les charges, c'est beaucoup quand même. Je n'ai pas encore eu le temps d'additionner le prix du gaz, de l'électricité, le wifi et puis les petits crédits que je paie. Ça sera très serré, il ne me restera pas beaucoup [à la fin du mois]. Je me dis que ça va aller. Tant qu'on vit, il y a de l'espoir, des bonnes nouvelles peuvent venir de gauche ou de droite. Même si c'est difficile, j'ai déjà vécu pire que ça ».

QUAND SON «CHEZ-SOI» DEVIENT HOSTILE

Filipa, maman de quatre enfants, elle, souffle pour quelques mois, dans un logement social réquisitionné par la commune. La trentaine, elle nous accueille tout sourire dans un appartement lumineux, chaleureux mais petit pour cinq, « les deux grands dorment dans une chambre, les deux petits dans l'autre. Et vous ? Dans le canapé du salon et ça me va très bien comme ça ». Et Filipa, de poursuivre : « Avant d'arriver ici, j'étais dans un logement privé composé de deux chambres, la troisième n'avait pas de fenêtre. Les conditions de vie laissaient à désirer, vu qu'il y avait des infiltrations d'eau, de l'humidité, des champignons, des souris et des risques d'intoxication au monoxyde de carbone, des problèmes avec l'installation électrique qui n'était pas conforme à la loi ».

Les photos et vidéo que nous fera parvenir Filipa parlent d'elles-mêmes : l'un des murs de l'appartement ainsi que le plafond sont noirs d'humidité, des immenses auréoles sont apparues sur les murs. « Au début, je lavais les murs, puis je les peignais deux fois par an pour masquer les moisissures mais ça revenait sans cesse. (...) Quand nous étions dans l'annexe et dans ma chambre, on avait des difficultés à respirer ».

L'hiver, Filipa n'allumait plus le chauffage, « ça sentait le gaz ». « Au sous-sol, j'installais un chauffage d'appoint mais ça gaspillait l'énergie, on a arrêté de l'utiliser lorsque l'on a reçu une facture de 1200 euros fin d'année ». Les appels au propriétaire ne changeront rien, Filipa a des arriérés de loyers – un loyer de 900 euros – et elle n'ose pas insister. Jusqu'au jour où elle décide de déposer plainte à la Direction de l'Inspection Sociale du Logement (DIRL). Le rapport de la DIRL confirme les problèmes d'humidité, d'insalubrité, la non-conformité de l'installation électrique, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. Puis tout s'enchaîne : « Un matin, les agents de quartier sont arrivés avec la police pour nous expulser. J'ai compris après qu'ils avaient trouvé un autre logement pour nous. Quelques heures plus tard, nous étions installés ici, c'était le déménagement le plus rapide de l'Histoire ». Neuf ans de vie mis en carton en quelques heures, les montagnes russes pour Filipa qui est liée à un contrat d'occupation temporaire jusqu'en octobre. « Après, je ne sais pas si je pourrai rester donc je recommence à chercher ».

D'AUTRES LEVIERS À ACTIVER

Filipa pourra compter sur Mathieu et l'équipe de l'ULM, qui déploient toute leur énergie à chercher des solutions lorsque c'est possible. Et si l'on demande à Mathieu s'il se sent impuissant face à une crise du logement qui ne cesse de s'envenimer, il répond : « Tous les matins, on se lève en disant que l'on peut faire quelque chose pour ces personnes. On trouve des solutions individuelles, on déplace des montagnes avec elles et c'est déjà beaucoup. Mais collectivement, il y aurait tellement d'autres leviers à activer : l'encadrement des loyers, la mise en place d'un permis de louer, ce qui permettrait de contrôler l'état des appartements. Et puis, la création de logements sociaux de qualité ».

Entretien par Margaux Hallot, chargée de communication à la LDH

Tout vient à point à qui sait attendre... vraiment très longtemps.

Huit ans. C'est l'espérance de vie moyenne d'un castor. C'est aussi le temps d'attente moyen pour espérer obtenir un logement social à Bruxelles. La liste d'attente s'allonge de jour en jour alors qu'elle compte déjà plus de 50 000 ménages. Comment en est-on arrivé là ? C'est ce que nous avons essayé de comprendre avec Anne Bauwelinckx, chargée d'analyse à l'asbl RBDH¹ (Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat). Tour d'horizon d'une crise du logement qui s'embourbe...

QUELLE EST LA RÉALITÉ DU TERRAIN À BRUXELLES ?

À Bruxelles, il y a environ 40 000 logements sociaux, dont environ 10 % sont vides parce qu'ils sont en attente de rénovation. La production est lente, environ 200 nouveaux logements sociaux sont disponibles chaque année et la liste d'attente compte plus de 50 000 ménages à Bruxelles. Les temps d'attente pour obtenir un logement social sont extrêmement longs et vont de 8 ans pour les plus petits logements et jusqu'à 15 ans pour les plus grands.



Produire du logement social à Bruxelles reste compliqué. Les procédures sont relativement longues, mais il est surtout difficile de trouver des terrains disponibles. Le problème n'est pas tant l'absence de terrains, mais plutôt la difficulté de les mobiliser en faveur des logements sociaux. Les propriétaires des terrains ont d'autres objectifs plus lucratifs, bien qu'il existe des plans logements depuis 2001 à Bruxelles. Le premier plan logement date de 2005, le second de 2013. Il avait pour ambition de proposer aux propriétaires de terrains publics, que ce soient les communes ou la Région, d'y construire des logements sociaux. Pour le premier plan, seulement 60 % de l'objectif a été atteint, alors que presque 20 ans se sont écoulés. Les communes ne participent pas non plus de la même façon à la construction de ces logements. Certaines communes ont mis beaucoup de terrains à disposition et y ont construit elles-mêmes des logements sociaux, tandis que d'autres communes participent beaucoup moins à cet effort.



Aujourd'hui à Bruxelles, l'espace est marqué socialement. Les logements sociaux se concentrent dans les communes du Nord-Ouest, qui sont les moins favorisées socioéconomiquement. À l'inverse, les communes du Sud, plus favorisées - à la fois en termes de densité relativement faible et de revenus plus élevés par habitant - sont paradoxalement celles qui ont un taux de logement social plus faible tout en s'opposant leur production.

¹ <http://rbdh-bbrow.be/>

COMMENT EXPLIQUER CETTE DIFFÉRENCE D'IMPLICATION DE LA PART DES COMMUNES BRUXELLOISES ?

L'exemple le plus marquant est le terrain des Dames Blanches à Woluwe-Saint-Pierre, qui appartient à la SLRB (Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale), censé produire du logement social. Depuis 2005, aucun logement n'a pu être construit. Il était envisagé de construire à la base 1000 logements sociaux sur ce terrain de 10 hectares. Tout au long du projet, la commune s'y est toujours opposée, soutenue par les riverains. Finalement, la Secrétaire d'État au Logement a trouvé un accord avec la commune pour produire 120 logements sociaux sur cet énorme terrain. On est loin du projet initial. Surtout que sur ce terrain seront construits 80 autres logements, destinés à la classe moyenne en capacité d'acheter son logement. Une des volontés de la commune était de garder une densité faible, proche de la densité des quartiers voisins. Or on se trouve dans une commune particulièrement aisée, avec des villas 4 façades, et de grands terrains aux alentours. Ce n'est pas du tout une densité représentative de la ville. Un autre argument était de garder des espaces de respiration, alors que le projet jouxte la Forêt de Soignes. Ou encore que ce projet amènerait une grande densité et donc des problèmes de mobilité, alors que l'offre de transports en commun aurait pu être réévaluée. Ce terrain ne servira finalement que très peu à son usage de base, à savoir créer des logements sociaux. Mais il fallait sortir du blocage et trouver un compromis.

Dès lors, comment convaincre les communes qui refusent de produire du logement social ? Il faut dépasser la logique de la simple bonne volonté, qui ne fonctionne pas, et aller vers des mesures contraignantes pour ces communes qui ne font aucun effort et qui s'opposent même à la production de logement social sur leur territoire.



Il faut inciter les communes à participer davantage à cet effort. Certaines communes² ont atteint cet objectif de 15 %³ de logements à caractère social et d'autres en sont encore très loin. C'est le cas notamment d'Ixelles qui possède un taux de logements sociaux très faible, de seulement 3 %, mais dont le territoire est assez densément bâti. Par contre il y a d'autres communes, comme Woluwe ou Auderghem, dont le taux de logements sociaux est assez bas alors qu'elles possèdent des terrains. Ce qui nous importe est que chaque commune participe à l'effort et ne bloque pas des projets de construction de logements sociaux. La logique est plus de faire progresser le logement social partout que d'atteindre éventuellement un seuil qui peut sembler inaccessible dans certaines communes. Il ne faut pas non plus que les efforts s'arrêtent une fois ce seuil de 15 % atteint.



² « Au niveau communal, 5 communes (Anderlecht, Ganshoren, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode et Watermael-Boitsfort) atteignent l'objectif de 15 % de logements à finalité sociale au sein de leur territoire.

À l'échelle des quartiers, 38 quartiers sur 119 (soit 31,9 %) atteignent l'objectif de 15 % de logements à finalité sociale fixé dans la DPR. Toutes les communes (sauf Etterbeek) possèdent au moins un quartier atteignant ce pourcentage de 15 %. A contrario, 26 quartiers (soit 21,8 %) concentrent moins de 3 % de logements à finalité sociale par rapport au nombre de ménages y résidant dont 13 quartiers (soit 10,9 %) n'atteignent même pas 1 %. ». Source : Perspective.brussels.

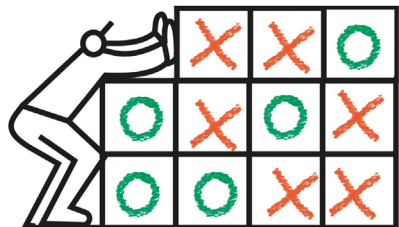
³ La Déclaration de politique régionale (DPR) a fixé l'objectif de 15 % de logements à finalité sociale sur l'ensemble des territoires de la Région. Source : Perspective.brussels.

QUELLES SERAIENT LES SOLUTIONS POUR ENDIGUER CE MANQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX ?

La première solution est de construire en priorité des logements sociaux sur les terrains publics destinés à la construction de logements. Aujourd'hui, il reste encore quelques terrains, mais cela devient vraiment rare. Les communes possèdent aussi des terrains, ainsi que la Région mais cette dernière cède des terrains aux entreprises privées pour produire du logement privé. Ce procédé est inacceptable compte tenu des besoins de la Région. Nous plaidons pour que les terrains publics restent publics, ce qui implique que lorsqu'on décide d'y construire du logement, ils doivent être à 100 % des logements publics. Nous allons même plus loin en plaidant pour qu'il y ait aussi une obligation d'y construire une part de logements sociaux. Tous les terrains publics doivent participer en priorité à cet effort.

Il existe d'autres moyens pour produire du logement social, comme par exemple le droit de gestion publique, qui est une forme de réquisition douce via laquelle la Région gère pendant un certain nombre d'années le logement d'un-e propriétaire, mais avec un réel loyer social destiné aux habitant-es précarisé-es.

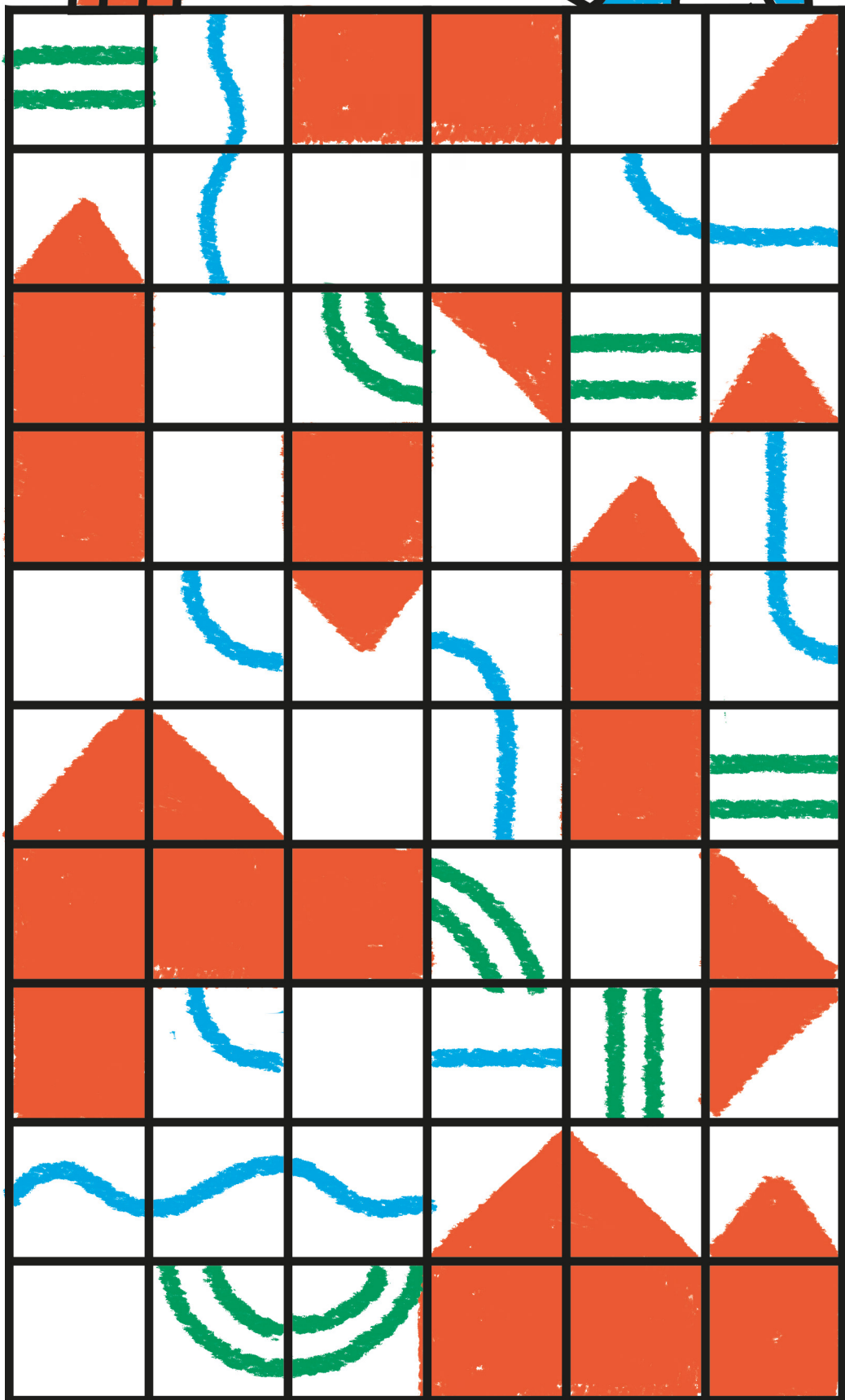
On peut agir sur d'autres leviers aussi, notamment du côté du parc locatif privé, qui est inaccessible pour la grande majorité des locataires sociaux, mais pas que... Nous plaidons depuis longtemps pour une baisse des loyers. Ils augmentent actuellement beaucoup trop vite, beaucoup plus que l'inflation. Les locataires doivent donc parfois choisir entre un loyer cher, ou un bien de moins bonne qualité. La particularité du logement social par rapport à d'autres logements publics qui peuvent être abordables, c'est que le loyer est calculé sur base des revenus des occupants et ne dépasse jamais 1/4 maximum des revenus des locataires. C'est vraiment la meilleure solution pour les ménages précaires.



D'un autre côté, Bruxelles compte beaucoup de logements vides. On estime aujourd'hui qu'il existe entre 16 000 et 27 000 logements vides. Il existe des sanctions pour les propriétaires, notamment des amendes. Mais aujourd'hui, 40 % de ces amendes ne sont pas payées. Des mesures plus fortes pourraient être prises face à ces propriétaires qui manifestement ne veulent pas remettre en location leur logement, que ce soit notamment par la vente forcée pour récupérer ces amendes. Cela permettrait à la Région de racheter ces logements afin d'accroître son patrimoine.

Les bureaux et entrepôts vides sont également souvent brandis comme une solution à cette crise mais dans la pratique, c'est une solution qui rencontre beaucoup d'obstacles. Les bâtiments ne sont pas souvent adaptés, ils ne comportent par exemple pas suffisamment de fenêtres nécessaires à un logement habitable, ce qui rend leur reconversion en logements habitables très coûteuse et compliquée. Une alternative pourrait être de reconvertir ces bureaux vides en écoles ou de les destiner à d'autres projets. Cela permettrait de construire des logements sociaux au lieu de reconstruire de nouveaux bureaux.

Il existe donc des solutions, qui ne sont à l'heure actuelle pas du tout mobilisées. Il nous semble nécessaire d'aller sur tous ces fronts même s'il est difficile aujourd'hui d'exclure la construction de logement social sur les terrains publics.



Entretien par Aline Wavreille, chargée de communication à la LDH

Fatima Ouassak, pour une écologie pirate et « le droit de respirer dans les quartiers populaires »

Fatima Ouassak est politologue, cofondatrice du collectif « Front des mères » qui se définit comme un syndicat de parents qui lutte contre les discriminations et les violences que subissent les enfants dans les quartiers populaires en France. Fatima Ouassak milite contre les violences policières, elle est aussi très active sur les questions d'écologie. En 2023, elle analyse dans son livre « Pour une écologie pirate » les raisons pour lesquelles l'écologie majoritaire confisque cette bataille du dérèglement climatique aux quartiers populaires.

LE PROCÈS-FICTION POSE LA QUESTION DU CHOC ENTRE DEUX CRISES AIGÜES : CELLE DE L'ACCÈS AU LOGEMENT ET CELLE DE L'ADAPTATION DES VILLES AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE. NOUS CRAIGNIONS D'OPPOSER DEUX FONCTIONS FAIBLES DE LA VILLE, DEUX LUTTES, SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE. MAIS DANS VOTRE LIVRE, PLUS QU'UNE OPPOSITION, C'EST UN MUR QUE VOUS DRESSEZ ENTRE CES DEUX « MONDES » ?

Oui, en France, il existe un mur entre d'une part, des personnes qui se sentent légitimes sur cette Terre, qui considèrent que leurs enfants le sont aussi et qui ont le loisir de s'occuper de la terre, de son devenir, et de l'autre, les quartiers populaires, ces endroits, en Belgique comme en France, où résident des personnes de classes ouvrières et descendantes de l'immigration non blanche post-coloniale. Il ne s'agit pas seulement d'un mur symbolique : en Seine-Saint-Denis, on n'a jamais autant bétonné et emmuré qu'aujourd'hui, à l'heure du dérèglement climatique, au nom de la résidentialisation, de la parcellisation des espaces, avec une ambition et une idéologie sécuritaire. Mais il est vrai que sur cet autre territoire, celui des quartiers populaires, certaines personnes ne se soucient pas de la terre : elles ne se mobiliseront pas autour des enjeux environnementaux, alors que c'est possible notamment autour des questions de logement.

Avec le Front des mères, à Bagnolet où je vis, on a mené une lutte contre les ascenseurs en panne. Dans un immeuble qui comptait 18 étages, ces ascenseurs sont restés en panne pendant trois ans, avec toutes les conséquences que vous pouvez imaginer pour les femmes enceintes, les personnes âgées, etc. (...) Ces personnes-là peuvent se battre pour le logement – même si c'est difficile de les mobiliser – se battre pour l'intérieur, pour son logement à soi, pour que ce soit beau, propre, salubre. Mais se battre pour l'extérieur, non. Pourquoi ? Parce que les personnes considèrent qu'elles ne sont pas chez elles. On nous le répète souvent : cette terre n'est pas la vôtre. D'ailleurs, elle est rarement qualifiée comme telle : on ne parle pas de terre mais de territoire, de zone ; il existe un quadrillage administratif semi-policier pour qualifier cette terre.

POURANT, LES HABITANT·ES DE CES QUARTIERS SONT CELLEUX QUI SOUFFRENT LE PLUS DE CE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?

Oui, c'est très clair quand l'on réalise des exercices de cartographie et que l'on recoupe les endroits où vivent les personnes non-blanches – c'est ce que l'on appelle le racisme environnemental – mais aussi les personnes de classes populaires avec les zones de fortes pollutions : pollution atmosphérique, pollution sonore, pollution olfactive, etc. Ce sont aussi les endroits où l'on installe des usines polluantes, des routes, etc. Ces deux données se recoupent au millimètre près, c'est une juxtaposition parfaite, que ce soit en Seine-Saint-Denis, comme dans le Nord-Pas-de-Calais, par exemple.

VOUS DITES DANS VOTRE LIVRE QUE L'ENJEU, C'EST MOINS DE PROTÉGER LA TERRE QUE DE LA LIBÉRER ?

On ne peut pas protéger une terre où l'on n'est pas considéré comme légitime. On ne peut pas protéger une terre alors qu'on nous répète que ce n'est pas la nôtre. On ne peut pas protéger une terre que la police quadrille, où se déroulent des contrôles policiers, où il y a une sous-humanisation de la jeunesse. D'ailleurs, j'essaie de montrer qu'il y a un lien entre les deux. Pour pouvoir installer les usines polluantes et des autoroutes qui vont être utiles aux classes moyennes supérieures, il faut sous-humaniser la population qui habite cette terre. Je formule alors une hypothèse : au lieu de parler de protection de la terre, de l'environnement, de planète, parlons plutôt de libération de la terre et du lien qu'il y a entre la lutte pour libérer la terre et la lutte contre la sous-humanisation de la population qui l'habite. Il y a non seulement une différence entre les deux mondes (classes moyennes supérieures et quartiers populaires) dans les enjeux, les priorités, dans les visions du monde, mais il y a même une opposition.

VOUS DÉFENDEZ D'AILLEURS DANS VOTRE LIVRE QUE LE PROJET ÉCOLOGISTE MAJORITAIRE A SURTOUT POUR OBJECTIF DE MAINTENIR LE CONFORT DES CLASSES MOYENNES SUPÉRIEURES ?

Oui, l'écologie majoritaire telle qu'elle est pensée aujourd'hui en France et en Europe est avant tout pensée pour maintenir un certain niveau de confort pour la classe moyenne supérieure blanche. Autant on peut entendre des envolées lyriques pour parler de la planète, la biodiversité, le monde, l'humanité, etc., ce discours très « eurocentré » voire « blanco centré » qui pense le monde de manière globale, autant, quand il s'agit d'agir et de trouver des solutions, ces solutions sont cloisonnées dans des frontières. C'est dire l'hypocrisie du projet politique en question. Je pense que pour faire de cette écologie, une écologie qui soit à la hauteur de ces envolées lyriques, il faut pouvoir proposer des pistes qui soient de l'ordre de la rupture et du changement. C'est pour cette raison que je parle de la liberté de circulation et de l'installation sans conditions : elles représentent pour moi un droit fondamental à la hauteur des enjeux climatiques. Or, c'est un privilège aujourd'hui. Nous savons pourtant en tant qu'écologistes, que les conséquences du dérèglement climatique sont/seront beaucoup plus importantes au Sud de la Méditerranée qu'au Nord. Ne peut-on pas considérer que la liberté de circulation et d'installation sans conditions est nécessaire pour les personnes qui subissent et vont subir plus encore à l'avenir plus de sécheresses, de mégafeux et d'inondations (comme en Libye ces dernières semaines) qu'ici en Europe ? Nous savons que ces phénomènes extrêmes vont se répéter et que l'Europe en est en partie responsable. Si ce projet écologiste veut être sincère, nous devons travailler à ce droit fondamental.

SELON VOUS, LE PROJET ÉCOLOGISTE MAJORITAIRE CONFISQUE CETTE LUTTE AUX QUARTIERS POPULAIRES, TOUT COMME LE POUVOIR POLITIQUE EST CONFISQUÉ DANS CES ZONES.

Dès le début de mon livre, j'explique ce que l'on entend généralement par « écologie populaire ». Pour résumer : bravo aux pauvres d'être pauvres, vous ne gaspillez pas, vous n'avez pas de voiture, etc. L'écologie populaire est vue comme une sous-écologie, une écologie inconsciente d'elle-même. Je défends que ça n'a jamais été de l'écologie d'être pauvre. Non, l'écologie est un projet politique et un levier de pouvoir et l'on empêche les classes populaires d'y accéder parce que cela représente aussi le pouvoir de dire « non ». Aller dans les quartiers populaires pour les « sensibiliser » et sans poser la question du pouvoir de changer la donne, selon moi, cela ne sert à rien. Cette démarche ne fera qu'ajouter de l'angoisse à l'angoisse. Il s'agit déjà d'une population très angoissée par rapport à l'avenir de ses enfants, concernant l'école, le chômage, etc.

D'un côté, on nous appelle à nous « bouger », nous les premières victimes du réchauffement climatique. Mais de l'autre, dès qu'on se mobilise, dès que l'on se saisit d'un peu de pouvoir, que l'on se soucie de ce que mangent nos enfants, de ce que respirent nos enfants, on assiste à des levées de boucliers, on est attaquées de toutes parts. J'aime parler de l'écologie dans une perspective d'ancrage territorial : nous sommes les héritier-ères des luttes anticoloniales et ces luttes sont des luttes de libération de la terre. Si vous rappelez que les luttes de libération de l'Algérie, du Congo, du Cameroun, du Sénégal, etc. sont des luttes écologistes parce qu'elles ont visé à libérer la terre spoliée, alors dans les quartiers populaires, on se sentira légitime de mener ce combat-là, cela réveille une certaine fierté écologiste.

VOUS ÉVOQUEZ AUSSI DANS « POUR UNE ÉCOLOGIE PIRATE », LA RÉCUPÉRATION DE L'ÉCOLOGIE PAR L'EXTRÊME DROITE, QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE COMME DANGER ?

L'extrême droite en France a toujours eu quelque chose à dire sur l'écologie. Le mot « écologie » lui-même – ça peut paraître anecdotique mais pour moi, c'est très symbolique – a été inventé par Ernst Haeckel, un antisémite convaincu, défenseur des doctrines eugéniques... un suprémaciste blanc. Donc ce mot-là n'est pas neutre. L'extrême droite a toujours pensé cette notion de déposition de la terre : « je ne me sens plus chez moi », il faut que je retrouve « ma terre ». Et cette conception de la terre se couple, en France et en Europe, avec des processus de gentrification, des processus où l'on tend à réduire les personnes non-blanches à leur stricte utilité, comme si elles n'avaient pas d'attachement affectif à la terre. Et que se passera-t-il si l'extrême droite arrive au pouvoir en France ? Nonante députés composent déjà l'Assemblée générale. En 2027, on nous promet l'accession de l'extrême droite au pouvoir. Alors, on pourrait trouver ça positif que l'extrême droite soit de moins en moins climato-sceptique mais le problème est que l'extrême droite va appréhender la lutte climatique avec ses propres recettes : gentrification, résidentialisation, quadrillage policier – on sait et il faut l'avoir en tête, qu'en France, la police, le bras armé de l'État, est déjà quasiment acquis aux causes de l'extrême droite et vote très majoritairement à l'extrême droite – mais aussi, étant donné que les conséquences du dérèglement climatiques sont les plus fortes au Sud de la Méditerranée qu'au Nord, l'extrême droite va durcir encore les frontières entre l'Europe et l'Afrique. Sinon, selon elle, les migrant-es vont déferler sur « nos plages ».

Comment se préparer à cette réponse-là ? Comment s'y opposer ? J'en reviens à ce projet de liberté de circuler : la seule manière de s'opposer à ce discours d'extrême droite, à cette écologie d'extrême droite, c'est de dire : « Nous, nous pensons à l'humanité de manière globale, et non à l'Europe blanche et chrétienne. Si des personnes en Libye, au Sénégal, au Mali et ailleurs en Afrique, périssent en raison du dérèglement climatique, nous serons touché-es dans notre humanité, dans notre dignité humaine. Ce n'est pas parce qu'il ne s'agit pas de blancs européens que cela nous est égal ». C'est le seul discours qui tient la route mais on ne l'entend malheureusement pas dans la sphère de l'écologie européenne. L'écologie à défendre doit être anti-raciste, anticoloniale et féministe.

VOUS AVEZ CO-CRÉÉ « VERDRAGON », LA PREMIÈRE MAISON D'ÉCOLOGIE POPULAIRE EN FRANCE, QUE S'Y PASSE-T-IL ? COMMENT LE PROJET ÉCOLOGISTE S'Y INCARNE-T-IL ?

La première Maison d'écologie populaire, Verdragon, située en Seine-Saint-Denis existe depuis bientôt trois ans. Nous avons déjà réalisé beaucoup de projets, même si au départ, nous avons perdu beaucoup de temps, à lutter pour être légitimes dans la lutte. Par exemple, nous avons été amenés à lutter contre les écologistes eux-mêmes ! Nous voulions mener une campagne pour l'alternative végétarienne dans les écoles. Elle a été menée en partie contre des végétariennes qui ne voulaient pas de cette alternative végétarienne si elle était en partie portée par des personnes musulmanes. Finalement, nous avons gagné et cela nous a structurées, nous a permis une plus forte détermination. Nous avançons dans nos projets. En ce moment, nous menons une lutte contre la pollution atmosphérique parce qu'à Bagnolet, où se trouve Verdragon, nous sommes situées à côté d'un échangeur autoroutier, c'est l'un des endroits les plus pollués en Europe et nous le voyons avec nos enfants : iels respirent mal.

Dès le début du Front des mères – qui est né en 2016, dans la foulée de la mort d'Adama Traoré, ce jeune asphyxié sous le poids de trois gendarmes lors d'une intervention policière – je disais : « Nous ne voulons pas que nos enfants meurent asphyxiés sous les violences policières mais nous ne voulons pas non plus que nos enfants meurent demain de l'air pollué respiré aujourd'hui ». Nous travaillons donc aujourd'hui sur ce lien entre une politique « d'étouffement » liée à la pollution de l'air et une politique d'étouffement par les forces de police. Dans ce cadre-là, au sein du Front des mères – composé de personnes non blanches, des mères, dont la majorité sont musulmanes – une idée commence à faire son chemin. Au début, nous ne pensions pas à traîner l'État en justice. Il y a un petit côté « Erin Brockovich » dans ce projet et nous nous disions : « mais non, ça ne peut pas être nous, Julia Roberts, on n'est pas assez légitimes pour attaquer les autorités devant les tribunaux » ! Mais à force de lutter, nous prenons de l'assurance. Oui, on peut attaquer l'État dès lors qu'il n'assume pas une égalité de traitement à tous-tes. On ne respire pas de la même manière à Paris et à Bagnolet et ce n'est pas normal. Nous travaillons donc sur une campagne de plaidoyer et de plainte aussi qui a pour titre « Le droit de respirer », dans tous les sens du terme et nous nous entourons pour ce faire d'avocat-tes, de juristes, d'historien-nes. L'objectif est donc d'essayer d'articuler cette lutte contre les violences policières – on sort d'un été très raciste en France après la mort de Nahel en juin 2023 – et cette question de la pollution et bétonisation de nos terres, en s'essayant sur le terrain juridique.

VOUS INSISTEZ SUR LE FAIT QU'IL FAUT ÉLARGIR LE FRONT ÉCOLOGISTE, EN CRÉANT DU COMMUN. COMMENT FAIRE ?

Au-delà de ce qui se passe à Bagnolet, je pense que nous avons de plus en plus d'influence dans le mouvement climat. Nous avons réussi à amener nos questions, nos enjeux, nos priorités. Il y a ce que l'on expérimente sur notre territoire à Bagnolet mais il y a aussi ce que l'on donne à voir et à débattre dans un champ plus large. On voit que cela avance, mais le problème, c'est que l'extrême droite avance aussi en France et en Europe d'ailleurs, donc nous sommes dans une course contre la montre. La question reste : comment arriverons-nous à convaincre le maximum de monde, à rêver aussi, ne pas s'enfermer dans un sentiment d'impuissance et à faire plus vite que nos ennemis politiques de l'extrême droite qui ont eux aussi des utopies, des rêves et parviennent en certains endroits au pouvoir, comme en Italie, en Suède, etc. Avec cette arrivée de l'extrême droite, couplée à l'urgence climatique, nous n'avons plus le choix : il faut accélérer le changement !